



# Document de Programmation

**2018-2020**

Modification 2

## Section III: Programme de travail annuel 2018

### Projet A 3.2 – Mise à jour du Manuel de droit européen en matière de protection des données

PRIORITÉ 1

STATUT : NOUVEAU

TYPE : pluriannuel

DÉBUT: 01/01/2018

#### DESCRIPTION et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

En 2014, en étroite coopération avec le Conseil de l'Europe, la FRA a publié le Manuel de droit européen en matière de protection des données. Le manuel, qui synthétisait la législation et la jurisprudence nationales dans le domaine de la protection des données, a été couronné de succès, notamment en raison de sa traduction dans toutes les langues officielles de l'UE. Depuis 2014, le droit européen dans le domaine de la protection des données a été grandement modifié par plusieurs réformes, tant au niveau de l'UE qu'au niveau du Conseil de l'Europe. La mise à jour prévue dans ce projet inclura et modifiera la législation pertinente de l'UE et du Conseil de l'Europe à la lumière des récentes adoptions du règlement général (UE) 2016/679 sur la protection des données (RGPD) et la directive (UE) 2016/680 relative au secteur de la police et de la justice pénale (directive « Police »), la modernisation de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel et son protocole additionnel à l'égard du traitement automatisé des données, concernant les autorités de contrôle et les flux transfrontières de données (STE n° 181), ainsi que la jurisprudence actualisée de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). À l'instar de l'édition précédente, le Manuel mettra en lumière et résumera, de manière didactique, les principes juridiques et jurisprudentiels clés du droit européen sur la protection des données, notamment dans le domaine du flux transfrontalier de données. Par exemple, le manuel pourrait contribuer à promouvoir et à mieux comprendre les droits découlant des nouvelles règles de l'UE en matière de protection des données. La mise à jour du manuel a été élaborée en 2017, en étroite coopération avec les partenaires clés de la FRA dans ce domaine : le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'homme et le Contrôleur européen de la protection des données (CEPD). La présentation publique du manuel est prévue pour coïncider avec le début, en mai 2018, de l'application du règlement général sur la protection des données et la transposition de la directive sur la protection des données en matière pénale et judiciaire. Par conséquent, il serait important de prévoir une stratégie de communication pour promouvoir la mise à jour du manuel.

#### OBJECTIFS DU PROJET

- Mise à jour de l'édition 2014 du Manuel en matière de protection des données.
- Renforcer la coopération avec le Conseil de l'Europe (CdE), la Cour européenne des droits de l'homme et le Contrôleur européen de la protection des données (CEPD) et assurer une communication avec le nouveau Comité européen de la protection des données.
- Contribuer à la sensibilisation, la connaissance et la compréhension des cadres juridiques réformés de la protection des données parmi les juristes, les juges, les praticiens du droit et les autorités chargées de la protection des données, et d'autres « intermédiaires » aux niveaux national et européen, ainsi que les organisations de la société civile et les personnes intéressées qui travaillent aux niveaux national et européen. Mettre en place une stratégie de communication sur la présentation publique du nouveau manuel.
- Faciliter la mise en œuvre au niveau national du droit européen et des instruments juridiques internationaux pertinents dans le domaine de la protection des données.

#### LIEN AVEC LES PRIORITÉS PLURIANNUELLES DE LA FRA

- Identifier les tendances : collecter et analyser des données et des éléments de preuve comparables.
- Contribuer à améliorer l'élaboration et la mise en œuvre de la législation : fournir des conseils indépendants
- Soutenir les initiatives politiques respectueuses des droits fondamentaux : fournir une assistance et une expertise en temps réel.
- Renforcer la coopération avec les acteurs locaux et nationaux en matière de droits fondamentaux : coopérer avec les communautés d'entraide.
- Promouvoir efficacement les droits, valeurs et libertés.

#### PLAN DE PROJET POUR 2018

ACTIVITÉS	RÉALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production et publication du manuel en ligne et sur support papier.</li> <li>• Lancement du Manuel en mai 2018.</li> <li>• Traduction et préparation du manuel pour publication dans plusieurs langues de l'UE.</li> <li>• Transmission des résultats des recherches aux décideurs clés au niveau européen et au niveau national, ainsi qu'aux autres parties prenantes concernées.</li> <li>• Diffusion et promotion du manuel auprès des parties prenantes concernées.</li> <li>• Activités spécifiques de sensibilisation et de communication destinées aux parties prenantes.</li> <li>• Participation aux réunions et événements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manuel facilement accessible pour les praticiens du droit.</li> <li>• Manuel traduit dans toutes les langues de l'UE.</li> <li>• Mise en place d'une stratégie de communication.</li> <li>• Réunions avec des parties prenantes et des experts.</li> </ul>

#### RESSOURCES DU PROJET POUR 2018

	RESSOURCES HUMAINES				BUDGET (EUR)			
	AT	AC	END	TOT	1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ	2 <sup>e</sup> PRIORITÉ	3 <sup>e</sup> PRIORITÉ	TOT 1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ
Recherche, coopération avec les parties prenantes	0.15	0.25	0.3	0.7		-		
Communication et sensibilisation	-	-	-	-	€138,553.06	-	€102,779.94	€138,553.06
Total:	0.15	0.25	0.3	0.7	€138,553.06	-	€102,779.94	€138,553.06

## Projet A 3.3 – Réponses aux demandes ponctuelles et aux urgences en matière de droits fondamentaux dans le domaine de la « société de l’information et, en particulier, le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel »

PRIORITÉ 1

STATUT : en cours

TYPE : pluriannuel

DÉBUT : 01/01/2017

### DESCRIPTION et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

En réponse à deux des dix priorités fixées par la Commission pour 2016 et au-delà, à savoir le « Marché unique numérique » et la « Justice et les droits fondamentaux », l’agence est en mesure de jouer un rôle crucial dans la mise à disposition de résultats de recherche et d’une expertise en ce qui concerne l’intersection de ces deux domaines, en se penchant sur des droits fondamentaux tels que la vie privée et la protection des données, ce qui ajoute une valeur importante aux travaux réalisés dans ces domaines. Au vu de l’évolution rapide des TIC et de leurs implications en matière de respect des droits fondamentaux, la FRA suivra de près ces évolutions au moyen de recherches ciblées et intensifiera son travail avec d’autres agences et acteurs de l’UE chargés du développement technique et de l’assistance dans ces domaines, comme l’ENISA. L’agence assure le suivi de son travail de recherche pertinent par un engagement ciblé avec des parties prenantes clés pour s’assurer que les conclusions de ce travail leur sont transmises et qu’elles documentent leurs débats et leurs décisions. Dans le domaine de la protection des données, par exemple, l’agence est la mieux placée pour fournir une analyse et des données sociojuridiques au niveau transnational dans l’UE. À cet égard, son analyse juridique ne se limite pas aux articles 7 et 8 de la Charte, mais permet une évaluation plus large des droits fondamentaux dans le domaine de la société de l’information, qui peut porter sur des thèmes tels que la lutte contre les discriminations, parallèlement à d’autres droits fondamentaux tels que le respect de la vie privée et la protection des données. En 2018, l’agence entend examiner de manière plus approfondie le rôle des TIC en ce qui concerne leur incidence sur les principaux droits fondamentaux, en se penchant à la fois sur les incidences négatives et positives de l’utilisation accrue des TIC. À cette fin, elle étudiera les possibilités de lancer un projet en 2017 afin d’examiner ce domaine plus en détail, en s’appuyant sur les travaux de recherche déjà menés au sujet de la société de l’information, du respect de la vie privée et de la protection des données et en se référant à des travaux parallèles réalisés par la FRA au sujet de la liberté d’entreprise. Par ailleurs, l’agence suivra avec attention les travaux de la Commission relatifs à la liberté d’expression, à la liberté des médias et au pluralisme des médias, l’édition 2016 du colloque sur les droits fondamentaux de la Commission établissant l’ordre du jour. Parties prenantes clés : le Parlement européen, le Conseil de l’Union européenne, la Commission européenne, les États membres, le Groupe de travail de l’article 29 [le prochain Comité européen de la protection des données], le Contrôleur européen de la protection des données, les institutions nationales de défense des droits de l’homme/les organismes de lutte contre les discriminations, les agences de l’Union européenne (ENISA, EUROPOL, eu-LISA), le Conseil de l’Europe, la société civile et les organisations professionnelles.

### OBJECTIFS DU PROJET

- Proposer des conseils fondés sur des avis et des preuves.
- Publier des rapports ponctuels sur la base du matériel existant et de l’expertise interne.
- Mettre à jour certaines publications, telles que le guide sur le profilage ethnique.
- Mettre les conclusions de la FRA à disposition des décideurs politiques de manière proactive.
- Promouvoir des activités de communication et de coopération adaptées.
- Mettre au point des indicateurs européens fondés sur les droits concernant des questions spécifiques relatives au domaine et à des projets spécifiques.

### LIEN AVEC LES PRIORITÉS PLURIANNUELLES DE LA FRA

- Identifier les tendances : collecter et analyser des données et des éléments de preuve comparables.
- Contribuer à améliorer l’élaboration et la mise en œuvre de la législation : fournir des conseils indépendants.
- Soutenir les initiatives politiques respectueuses des droits fondamentaux : fournir une assistance et une expertise en temps réel.
- Renforcer la coopération avec les acteurs locaux et nationaux en matière de droits fondamentaux : coopérer avec les communautés d’entraide.
- Promouvoir efficacement les droits, valeurs et libertés.

### PLAN DE PROJET POUR 2018

ACTIVITÉS	RÉALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transmission des résultats des recherches aux décideurs clés au niveau européen et au niveau national, ainsi qu’aux autres parties prenantes concernées.</li> <li>• Élaboration d’analyses et de séances d’information ciblées.</li> <li>• Réimpression de rapports existants, le cas échéant.</li> <li>• Participation à des réunions et des événements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulation d’avis d’experts à l’intention des parties prenantes.</li> <li>• Mise à jour de certaines publications (ou parties de publications).</li> <li>• Élaboration et présentation d’avis, de documents, d’exposés pertinents et d’autres contributions.</li> <li>• Élaboration d’indicateurs.</li> </ul>

RESSOURCES DU PROJET POUR 2018								
	RESSOURCES HUMAINES				BUDGET (EUR)			
	AT	AC	END	TOT	1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ	2 <sup>e</sup> PRIORITÉ	3 <sup>e</sup> PRIORITÉ	TOT 1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ
Recherche, coopération avec les parties prenantes	0.8	0.4	0.35	1.55	€ 11.000	-	-	€ 11.000
Communication et sensibilisation	-	-	-	-	€ 45,000	-	€64,280	€ 45,000
<b>Total :</b>	<b>0.8</b>	<b>0.4</b>	<b>0.35</b>	<b>1.55</b>	<b>€ 56,000</b>	<b>-</b>	<b>€64,280</b>	<b>€ 56,000</b>

## Projet A 4.2 – Mise à jour du Manuel de droit européen en matière de droit de non-discrimination

PRIORITÉ 1

STATUT : en cours

TYPE : pluriannuel

DÉBUT : 01/01/2017

### DESCRIPTION et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

En 2010, l'agence et la Cour européenne des droits de l'homme ont élaboré conjointement un manuel de jurisprudence sur la non-discrimination, pour aboutir à la publication d'un manuel en mars 2011, disponible dans les 23 langues de l'UE et dans 10 langues de pays tiers. Le manuel met en lumière et résume de manière didactique les principes juridiques et de jurisprudence clés en matière de droit de non-discrimination. L'agence et la Cour visaient ainsi à améliorer la capacité des juridictions nationales, des praticiens du droit et des autorités chargées de l'application du droit dans les États membres de l'UE à appliquer le droit de non-discrimination et les normes de non-discrimination du Conseil de l'Europe. En outre, le manuel a contribué à faciliter l'accès aux tribunaux pour les membres des minorités et les personnes vulnérables qui souhaitent se plaindre d'actes discriminatoires dont ils étaient victimes. Les évolutions de la jurisprudence pertinente depuis 2010, associées à une forte demande pour le manuel parmi les professionnels a nécessité une mise à jour et une diffusion du manuel, activités qui se sont poursuivies en 2017. En 2018, l'agence continuera la diffusion du manuel mis à jour parmi les parties prenantes concernées, y compris le groupe de haut niveau de la Commission sur la non-discrimination, l'égalité et la diversité afin d'appuyer les efforts qu'elle déploie pour améliorer le recueil d'informations relatives à l'égalité. La FRA et la Cour européenne des droits de l'homme visent, par ce manuel, à améliorer la capacité des juridictions nationales, des praticiens du droit et des autorités chargées de l'application du droit dans les États membres de l'UE à appliquer le droit de non-discrimination et les normes de non-discrimination du Conseil de l'Europe. En outre, le manuel contribue à faciliter l'accès aux tribunaux pour les membres des minorités et les personnes vulnérables souhaitant se plaindre d'actes discriminatoires.

### OBJECTIFS DU PROJET

- Contribuer à améliorer la capacité des juridictions nationales, des praticiens du droit et des autorités chargées de l'application du droit dans les États membres de l'UE à appliquer le droit de non-discrimination et les normes de non-discrimination du Conseil de l'Europe, en sensibilisant aux questions pertinentes des droits de l'homme, y compris par la formation.
- Renforcement de la coopération avec la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour de justice de l'Union européenne.
- Sensibilisation et connaissance parmi les juges, les procureurs, les juristes, les fonctionnaires et d'autres praticiens au niveau national et international quant aux garanties en matière de droits fondamentaux concernant l'application du principe de non-discrimination.
- Améliorer la capacité des juridictions nationales et des autorités chargées de l'application du droit dans les États membres de l'UE à appliquer le droit de non-discrimination et les normes de non-discrimination du Conseil de l'Europe. Renforcement de la coopération avec la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour de justice de l'Union européenne.
- Diffuser le manuel pour contribuer à améliorer la capacité des juridictions nationales, des praticiens du droit et des autorités chargées de l'application du droit dans les États membres de l'UE à appliquer le droit de non-discrimination et les normes de non-discrimination du Conseil de l'Europe, en sensibilisant aux questions pertinentes des droits de l'homme.
- Contribuer au groupe de haut niveau de la Commission sur la non-discrimination, l'égalité et la diversité afin d'appuyer les efforts déployés par l'agence pour améliorer le recueil d'informations relatives à l'égalité.

### LIEN AVEC LES PRIORITÉS PLURIANNUELLES DE LA FRA

- Identifier les tendances : collecter et analyser des données et des éléments de preuve comparables.
- Contribuer à améliorer l'élaboration et la mise en œuvre de la législation : fournir des conseils indépendants.
- Soutenir les initiatives politiques respectueuses des droits fondamentaux : fournir une assistance et une expertise en temps réel.
- Renforcer la coopération avec les acteurs locaux et nationaux en matière de droits fondamentaux : coopérer avec les communautés d'entraide.
- Promouvoir efficacement les droits, valeurs et libertés.

### PLAN DE PROJET POUR 2018

ACTIVITÉS	RÉALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les tendances : collecter et analyser des données et des éléments de preuve comparables.</li> <li>• Contribuer à améliorer l'élaboration et la mise en œuvre de la législation : fournir des conseils indépendants.</li> <li>• Soutenir les initiatives politiques respectueuses des droits fondamentaux : fournir une assistance et une expertise en temps réel.</li> <li>• Renforcer la coopération avec les acteurs locaux et nationaux en matière de droits fondamentaux : coopérer avec les communautés d'entraide.</li> <li>• Promouvoir efficacement les droits, valeurs et libertés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manuel dans certaines langues de l'UE.</li> <li>• Réunions avec des parties prenantes et des experts.</li> <li>• Diffusion du manuel.</li> </ul>

### RESSOURCES DU PROJET POUR 2018

	RESSOURCES HUMAINES				BUDGET (EUR)			
	AT	AC	END	TOT	1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ	2 <sup>e</sup> PRIORITÉ	3 <sup>e</sup> PRIORITÉ	TOT 1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ
Recherche, coopération avec les parties prenantes	-	0.1	-	0.1	-	-	€ 35,000	-
Communication et sensibilisation	-	-	-	-	€ 157,225	-	€ 212,775	€ 157,225
Total :	-	0.1	-	0.1	€ 157,225	-	€ 247,775	€ 157,225

## Projet A 4.6 – EU-MIDIS II

PRIORITÉ 1

STATUT : en cours

TYPE : pluriannuel

DÉBUT : 01/01/2014

### DESCRIPTION et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

En 2015, la FRA a lancé la deuxième enquête de l'Union européenne sur les minorités et la discrimination (EU-MIDIS II) afin d'évaluer les progrès réalisés depuis la première édition de l'enquête en 2008. Cette enquête fournit des données comparables à l'échelle de l'UE sur l'impact réel sur le terrain des politiques et législations européennes et nationales en matière de non-discrimination, d'intégration et de promotion de l'égalité. Ces données peuvent aider les décideurs à mettre en place des réponses stratégiques et juridiques plus ciblées, y compris dans le domaine de l'intégration des migrants et de l'inclusion sociale. Dans le cadre de cette deuxième édition de l'enquête EU-MIDIS, des personnes issues de l'immigration ou appartenant à des minorités ethniques ont été interrogées dans toute l'UE, dont des Roms dans neuf États membres. L'enquête EU-MIDIS II permet de collecter des données comparables sur les conditions socio-économiques, les expériences en matière de discrimination et de victimisation criminelle, des questions liées à l'inclusion et à la participation sociales et la connaissance des droits. Les données collectées sur la situation socio-économique des Roms continueront à être utiles à la Commission européenne dans le cadre de l'élaboration de son rapport annuel ainsi qu'aux autorités nationales et locales dans le cadre de l'élaboration et de la communication de stratégies en faveur de l'intégration des Roms plus efficaces et inclusives. Ces travaux ont permis de produire de précieux éléments de preuve concernant l'impact des efforts déployés par l'UE et les États membres en matière d'inclusion sociale, qui soutiendront les décideurs dans l'élaboration de réponses ciblées. Les conclusions de l'enquête EU-MIDIS II soutiendront également la poursuite de l'élaboration d'indicateurs sur les droits fondamentaux dans le domaine de l'intégration des migrants, en s'appuyant sur les travaux pertinents en matière d'indicateurs de résultats réalisés par la Commission européenne (Eurostat) et d'autres institutions de l'UE, les organes des Nations Unies et le Conseil de l'Europe. Les résultats contribueront à orienter les activités des autorités locales, des INDH/organismes de promotion de l'égalité et de la société civile.

### OBJECTIFS DU PROJET

- Cerner l'évolution des tendances en comparant les résultats avec ceux de la première enquête EU-MIDIS de 2008 (27 États membres de l'UE), ainsi qu'avec ceux de l'enquête sur les Roms menée en 2011 par la FRA dans 11 États membres.
- Fournir des données pour les indicateurs clés qui permettront de mesurer les progrès réalisés pour combler l'écart entre les Roms et les non-Roms dans l'accès à l'éducation, à l'emploi, à la santé et au logement, ainsi que la mise en œuvre des stratégies nationales en faveur de l'intégration des Roms dans certains États membres de l'UE, ainsi que pour certains indicateurs sur l'intégration des migrants, en garantissant une ventilation par sexe.
- Fournir des données sur les expériences de discrimination, la victimisation criminelle, l'inclusion sociale et la participation à la vie sociale, et la connaissance des droits des migrants et de leurs descendants.
- Peaufiner les méthodologies de recherche pour l'échantillonnage et la collecte d'informations auprès de groupes difficiles à atteindre.
- Produire des résultats utiles aux principales parties prenantes, sensibiliser aux implications des droits fondamentaux et diffuser les résultats du projet.

### LIEN AVEC LES PRIORITÉS PLURIANNUELLES DE LA FRA

- Identifier les tendances : collecter et analyser des données et des éléments de preuve comparables.
- Contribuer à améliorer l'élaboration et la mise en œuvre de la législation : fournir des conseils indépendants.
- Soutenir les initiatives politiques respectueuses des droits fondamentaux : fournir une assistance et une expertise en temps réel.
- Renforcer la coopération avec les acteurs locaux et nationaux en matière de droits fondamentaux : coopérer avec les communautés d'entraide.
- Promouvoir efficacement les droits, valeurs et libertés.

### PLAN DE PROJET POUR 2018

ACTIVITÉS	RÉALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse plus approfondie des données de l'enquête ; publication des résultats dans différents formats (format papier et numérique, y compris sous la forme d'un outil interactif d'exploration des données) ; annonce et diffusion des résultats.</li> <li>• Formulation de conseils fondés sur des éléments de preuve à l'intention des institutions et des États membres de l'UE.</li> <li>• Coopération avec les parties prenantes et sensibilisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication des résultats dans différents formats (y compris la visualisation des résultats sur le site internet de la FRA).</li> <li>• Présentation des résultats de l'enquête lors d'événements européens et nationaux.</li> <li>• Engagement avec les parties prenantes sur la base des résultats de l'enquête.</li> </ul>

### RESSOURCES DU PROJET POUR 2018

	RESSOURCES HUMAINES				BUDGET (EUR)			
	AT	AC	END	TOT	1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ	2 <sup>e</sup> PRIORITÉ	3 <sup>e</sup> PRIORITÉ	TOT 1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ
Recherche, coopération avec les parties prenantes	1.1	0.4	-	1.5	€ 28,564	-	5,000	<b>€ 28,564</b>
Communication et sensibilisation	-	-	-	-	€ 40,000	-	110,000	<b>€ 40,000</b>
Total :	1.1	0.4	-	1.5	€ 68,564	-	115.000	<b>€ 68,564</b>

## Projet A 4.8 – Deuxième enquête EU-LGBTI

PRIORITÉ 1

STATUT : NOUVEAU

TYPE : pluriannuel

DÉBUT : 01/01/2018

### DESCRIPTION et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

Les améliorations apportées aux cadres juridiques et politiques de l'UE et des États membres pour protéger les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI) sont encourageantes. En 2018-2019, l'agence lancera la deuxième vague de son enquête sur les personnes LGBTI, élargissant sa portée pour couvrir également les personnes intersexuées, afin de recueillir des éléments de preuve sur la façon dont ces améliorations sont vécues par les détenteurs de droits sur le terrain. Il n'existe pas d'autres données statistiques au niveau de l'UE qui soient fondées sur des enquêtes portant sur des questions pertinentes ventilées par orientation sexuelle ou identité de genre. La première vague de cette enquête a été lancée par l'agence en 2012 en réponse à une demande de la Commission européenne. Quelque 93 000 répondants LGBT y ont participé, ce qui en fait la plus grande enquête de ce genre. Dans sa Liste d'actions pour faire progresser l'égalité des personnes LGBTI, publiée en décembre 2015, la Commission européenne a demandé à l'agence de reconduire l'enquête en 2019. Plusieurs États membres de l'UE, réunis au sein du réseau des points focaux gouvernementaux sur les personnes LGBTI, ainsi que des ONG représentant les personnes LGBTI, ont également proposé à la FRA de réaliser une nouvelle enquête. Parallèlement, l'enquête EU-LGBT de la FRA a servi de source d'inspiration à d'autres institutions nationales, telles que l'Institut national français d'études démographiques (INED), pour la conception et la réalisation d'enquêtes nationales similaires sur les personnes LGBT, et des organisations internationales, telles que la Banque mondiale, ont entrepris de compiler des données en dehors de l'UE. Contrairement à l'enquête EU-LGBT de la FRA, ces efforts n'ont toutefois pas abouti à la production de données qui permettraient d'établir des comparaisons entre les États membres de l'UE ainsi que de donner un aperçu de la situation au niveau de l'UE. La reconduction de l'enquête et l'extension de sa portée dans le but de compiler des données également sur les expériences et les opinions des personnes intersexuées aideront l'UE et ses États membres à renforcer davantage les cadres juridiques de protection des droits fondamentaux des personnes LGBTI ainsi qu'à élaborer des politiques permettant de résoudre les difficultés rencontrées par les personnes LGBTI en matière de respect des droits fondamentaux. Les instruments stratégiques et législatifs de l'UE applicables dans ce domaine incluent les directives relatives à l'égalité de traitement en matière d'emploi, la directive sur les droits des victimes, la directive relative aux conditions requises, la directive relative à la libre circulation et la directive sur le regroupement familial. Par ailleurs, l'enquête peut aider à déceler les écarts dans la protection d'autres droits fondamentaux qui revêtent un intérêt particulier pour les personnes LGBTI. Les résultats de la deuxième vague de l'enquête de l'UE sur les personnes LGBTI seront comparés avec ceux de la première vague, dans la mesure où la méthode en ligne l'autorise, permettant ainsi à l'agence et aux autres parties prenantes d'évaluer les changements au fil du temps. Certaines des questions seront alignées sur celles de l'enquête sur les droits fondamentaux afin de comparer les expériences et les points de vue de la population en général. Les résultats contribueront à éclairer les initiatives entreprises par le Conseil de l'Europe, les Nations Unies, l'OSCE, les organisations de la société civile et les organismes nationaux de protection des droits de l'homme. La reconduction de cette enquête permettra à l'agence de contribuer davantage à la « [mise] au point de méthodes et de normes visant à améliorer la comparabilité, l'objectivité et la fiabilité des données au niveau européen », tel qu'énoncé à l'article 4, paragraphe 1, point b), du règlement (CE) n° 168/2007 du Conseil européen portant sur la création d'une Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, dans un domaine où des données comparatives fiables sont nécessaires, mais inexistantes.

### OBJECTIFS DU PROJET

- Fournir des données comparables sur les expériences et les avis des personnes LGBTI en ce qui concerne divers domaines des droits fondamentaux dans l'UE, tels que l'égalité et la non-discrimination, la victimisation ou la sensibilisation aux droits, qui éclaireront l'UE et les États membres dans l'élaboration du cadre juridique et politique.
- Comparer les résultats et évaluer les changements entre les deux enquêtes.

### LIEN AVEC LES PRIORITÉS PLURIANNUELLES DE LA FRA

- Identifier les tendances : collecter et analyser des données et des éléments de preuve comparables.
- Promouvoir efficacement les droits, valeurs et libertés.
- Renforcer la coopération avec les acteurs locaux et nationaux en matière de droits fondamentaux : coopérer avec les communautés d'entraide.

### PLAN DE PROJET POUR 2018

ACTIVITÉS	RÉALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration de documents et d'outils pour le travail sur le terrain.</li> <li>• Consultation des parties prenantes et des experts, le cas échéant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration de documents et d'outils pour le travail sur le terrain.</li> <li>• Compte rendu de l'état d'avancement du travail sur le terrain.</li> </ul>

### RESSOURCES DU PROJET POUR 2018

	RESSOURCES HUMAINES				BUDGET (EUR)			
	AT	AC	END	TOT	1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ	2 <sup>e</sup> PRIORITÉ	3 <sup>e</sup> PRIORITÉ	TOT 1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ
Recherche, coopération avec les parties prenantes	0.35	-	-	0.35	€216,000	-	€350,000	<b>€216,000</b>
Communication et sensibilisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Total :	0.35	-	-	0.35	€216,000	-	€350,000	<b>€216,000</b>

## Projet A 7.1 - Fournir une expertise en matière de droits fondamentaux dans le domaine des affaires intérieures

PRIORITÉ 1

STATUT : en cours

TYPE : pluriannuel

DÉBUT : 01/01/2017

### DESCRIPTION et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

Ce projet assure le suivi d'activités menées dans le cadre de projets antérieurs et couvre les demandes de soutien ponctuelles formulées par les institutions européennes, ainsi que des initiatives prises dans le cadre de la mise en œuvre des accords de coopération avec les agences chargées de la justice et des affaires intérieures. Les activités principales menées dans le cadre du projet consisteront à communiquer les conclusions des recherches et à fournir une expertise en matière de droits fondamentaux aux organismes et institutions de l'UE dans des domaines tels que les systèmes européens d'information, le trafic de migrants et la traite des êtres humains, le retour et la réadmission, les évaluations de Schengen et l'intégration des réfugiés/migrants. Des conseils fondés sur des éléments probants seront également fournis à des décideurs politiques nationaux clés ainsi qu'à d'autres parties prenantes concernées. La FRA élaborera ou actualisera également des rapports, manuels et/ou lignes directrices sur les droits fondamentaux. Elle participera à des réunions de coordination avec les agences chargées de la justice et des affaires intérieures (JAI) et à des réunions d'experts organisées par la Commission européenne. Le projet permet également à la FRA de participer activement au Forum consultatif de Frontex et de l'EASO et d'offrir un avis d'expert et un soutien au CEPOL, à l'EASO, à eu-LISA, à Europol et à Frontex, en étroite coopération avec la Commission.

### OBJECTIFS DU PROJET

- Partager des preuves tangibles lorsqu'il existe un déficit de connaissances, en particulier sur les questions en matière de droits fondamentaux relatives aux systèmes d'information à grande échelle, à l'exploitation grave par le travail, à l'intégration des réfugiés et à d'autres questions de politique pertinentes.
- Informer régulièrement les parties prenantes des principales avancées en matière de droits fondamentaux dans les États membres les plus touchés par les mouvements migratoires.
- Répondre efficacement aux demandes d'expertise en matière de droits fondamentaux émanant d'institutions de l'UE.
- Conseiller la Commission européenne, les États membres et Frontex sur les méthodes d'intégration des droits fondamentaux dans les évaluations de Schengen.
- Fournir des conseils opportuns et solides sur le plan juridique à Frontex, à l'EASO et à eu-LISA, ainsi qu'à Europol, à la CEPOL et à l'ECDC, concernant l'application des droits fondamentaux dans leurs domaines de travail respectifs.
- Élaborer des outils et des orientations pratiques.

### LIEN AVEC LES PRIORITÉS PLURIANNUELLES DE LA FRA

- Identifier les tendances : collecter et analyser des données et des preuves comparables.
- Contribuer à améliorer l'élaboration et la mise en œuvre de la législation : fournir des conseils indépendants.
- Soutenir les initiatives politiques respectueuses des droits fondamentaux : fournir une assistance et une expertise en temps réel.
- Renforcer la coopération avec les acteurs locaux et nationaux en matière de droits fondamentaux : coopérer avec les communautés d'entraide.
- Promouvoir efficacement les droits, valeurs et libertés.

### PLAN DE PROJET POUR 2018

ACTIVITÉS	RÉALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecter et analyser des données.</li> <li>• Élaborer des rapports, des manuels et d'autres publications et/ou mettre à jour d'anciennes publications ou des parties de celles-ci.</li> <li>• Traduire et réimprimer des rapports existants, selon les besoins.</li> <li>• Formuler des avis juridiques à la demande des institutions européennes.</li> <li>• Participer et fournir des contributions sur mesure aux groupes de travail du Conseil, aux auditions de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE) du Parlement européen, aux réunions d'experts organisées par la Commission européenne ou des agences de l'UE ainsi qu'à d'autres événements soigneusement choisis.</li> <li>• Dispenser des formations et accompagner les missions d'évaluation de Schengen sur le terrain en qualité d'observateur, à la demande de la Commission.</li> <li>• Examiner les projets de documents transmis à la FRA par des parties prenantes pour commentaires.</li> <li>• Organiser des réunions d'experts, le cas échéant.</li> <li>• Participer activement au Forum consultatif de Frontex et de l'EASO.</li> <li>• Mettre en œuvre des accords de coopération avec l'EASO, Frontex et eu-LISA et fournir des avis d'experts au CEPOL et à Europol, le cas échéant.</li> </ul>	<p>Publications</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mises à jour régulières de la FRA en ligne.</li> <li>• Orientations pratiques sur l'intérêt supérieur des enfants qui risquent de devenir victimes de la traite dans l'UE.</li> <li>• Production d'au moins deux nouveaux rapports (ou mises à jour d'anciens rapports) portant sur des questions liées à la politique.</li> <li>• Publication des résultats des recherches sur support papier et/ou sous forme électronique.</li> <li>• Formulation de trois avis juridiques maximum (si des institutions de l'UE en font la demande).</li> <li>• Publication d'environ 100 articles.</li> </ul> <p>Expertise en matière de droits fondamentaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi de contributions sur mesure sous la forme de documents législatifs, politiques ou autres à des institutions de l'UE.</li> <li>• Offre d'une expertise en matière de droits fondamentaux à l'EASO, à eu-LISA, à Frontex et/ou à d'autres agences de l'UE, en particulier concernant la protection des enfants et les personnes vulnérables.</li> <li>• Participation aux réunions du Forum consultatif de Frontex et de l'EASO et partage d'expertise.</li> <li>• Formation des évaluateurs de Schengen.</li> </ul>

**RESSOURCES DU PROJET POUR 2018**

	RESSOURCES HUMAINES				BUDGET (EUR)			
	AT	AC	END	TOT	1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ	2 <sup>e</sup> PRIORITÉ	3 <sup>e</sup> PRIORITÉ	TOT 1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ
Recherche, coopération avec les parties prenantes	2.75	1.4	-	4.15	€ 510,000	-	-	<b>€ 510,000</b>
Communication et sensibilisation	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total :</b>	2.75	1.4	-	4.15	<b>€ 510,000</b>	-	-	<b>€ 510,000</b>

## Projet A 8.1 – Deuxième enquête de la FRA sur la discrimination et les crimes de haine à l'encontre des personnes juives

PRIORITÉ 1

STATUT : en cours

TYPE : pluriannuel

DÉBUT : 01/01/2017

### DESCRIPTION et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

Les données collectées par la FRA et l'OSCE au sujet des tendances en matière d'incidents antisémites enregistrés suggèrent que dans de nombreux États membres, les personnes juives continuent de faire face à des incidents répétés de violence et de discours de haine motivés par les préjugés contre les personnes juives. Dans le même temps, des recherches montrent que la plupart des incidents ne sont jamais signalés aux autorités et ne sont donc pas pris en compte dans les statistiques. En 2012, la FRA a mené une enquête dans huit États membres de l'UE dans le but de collecter pour la première fois des données comparables au sujet des expériences vécues par des personnes juives. Cette enquête comprenait des questions sur la discrimination et les crimes de haine, mais aussi sur les préjugés contre les personnes juives, la sécurité et la possibilité de vivre ouvertement leur vie en tant que personnes juives. Les données contribuent à l'évaluation des progrès réalisés par les États membres dans la mise en œuvre de la décision-cadre du Conseil sur le racisme (2008/913/JAI), de la directive sur les victimes de la criminalité (2012/29/UE) ainsi que de la directive sur l'égalité raciale (2000/43/CE). La deuxième enquête sur la discrimination et les crimes de haine à l'encontre des personnes juives permettra à l'agence et à ses parties prenantes d'examiner les progrès réalisés en matière de protection des droits fondamentaux des personnes juives conformément à la législation et aux politiques existantes de l'UE. En s'appuyant sur les outils et méthodes de collecte de données élaborés dans le cadre de l'enquête de 2012, la deuxième enquête sur la discrimination et les crimes de haine à l'encontre des personnes juives permettra de collecter des données sur les expériences et les avis des personnes juives, en accordant une attention particulière aux manifestations d'antisémitisme en ligne et à l'impact des attaques violentes et des préjugés sur la vie des personnes juives vivant dans les États membres de l'UE. Les données collectées grâce à l'enquête compléteront les statistiques officielles et non officielles sur les incidents antisémites, l'enquête étant à même de contribuer à une compréhension plus complète et nuancée des défis en matière de droits fondamentaux auxquels les personnes juives sont confrontées dans l'UE. Les données que l'enquête permettra de récolter ne peuvent être obtenues à partir d'autres sources, comme le démontre l'utilisation continue des résultats et de l'analyse de l'enquête 2012 de la FRA par ses parties prenantes et les médias.

### OBJECTIFS DU PROJET

- Cerner l'évolution au fil du temps en partant des résultats de la première enquête sur la discrimination et les crimes de haine à l'encontre des personnes juives menée en 2012.
- Continuer à développer des méthodologies de recherche pour mener des enquêtes auprès de groupes difficilement accessibles à l'aide d'outils de sondage en ligne.
- Contribuer à l'évaluation et à la poursuite du développement de politiques qui visent à protéger les droits fondamentaux des personnes juives vivant dans l'UE.
- Fournir aux principales parties prenantes de la FRA des données issues de recherches qui peuvent être utilisées pour sensibiliser aux droits fondamentaux et combler les lacunes en matière de protection de ces droits.

### LIEN AVEC LES PRIORITÉS PLURIANNUELLES DE LA FRA

- Identifier les tendances : collecter et analyser des données et des éléments de preuve comparables.
- Contribuer à améliorer l'élaboration et la mise en œuvre de la législation : fournir des conseils indépendants.
- Renforcer la coopération avec les acteurs locaux et nationaux en matière de droits fondamentaux : coopérer avec les communautés d'entraide.
- Promouvoir efficacement les droits, valeurs et libertés.

### PLAN DE PROJET POUR 2018

ACTIVITÉS	RÉALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte de données d'enquête au moyen d'un questionnaire en ligne.</li> <li>• <input checked="" type="checkbox"/> Suivi de l'actualité et de la qualité des activités de collecte de données et d'autres produits d'enquête.</li> <li>• <input checked="" type="checkbox"/> Analyse des résultats.</li> <li>• <input checked="" type="checkbox"/> Réunions avec les parties prenantes et des experts en enquêtes afin d'obtenir un retour d'information sur les résultats préliminaires.</li> <li>• <input checked="" type="checkbox"/> Travaux préparatoires en vue du développement d'un outil en ligne d'exploration des données sur la base des résultats de l'enquête.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ensemble de données d'enquête prêt à être analysé par la FRA.</li> <li>• Résumé des contributions apportées lors des réunions de consultation avec les parties prenantes et les experts.</li> <li>• Documentation technique à propos de la méthodologie de l'enquête.</li> <li>• Diffusion de certaines conclusions.</li> </ul>

### RESSOURCES DU PROJET POUR 2018

	RESSOURCES HUMAINES				BUDGET (EUR)			
	AT	AC	END	TOT	1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ	2 <sup>e</sup> PRIORITÉ	3 <sup>e</sup> PRIORITÉ	TOT 1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ
Recherche, coopération avec les parties prenantes	1.3	0.05	0.1	1.45	€60,000	-	-	€60,000
Communication et sensibilisation	-	-	-	-	€10,000	-	120,000	€10,000
Total :	1.3	0.05	0.1	1.45	€70,000	-	120,000	€70,000

## Projet A 9.1 – Rapports annuels

PRIORITÉ 1

STATUT : en cours

TYPE : pluriannuel

DÉBUT : 01/01/2018

### DESCRIPTION et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

Les conclusions du rapport sur les droits fondamentaux sont utilisées comme des éléments probants par la Commission européenne lorsqu'elle rédige son rapport annuel sur l'application de la Charte des droits fondamentaux ainsi que par le Parlement européen lorsqu'il rédige son rapport sur la situation des droits de l'homme dans l'UE. En outre, le Conseil de l'Union européenne fait référence au rapport de l'agence dans ses conclusions en la matière. Le rapport sur les droits fondamentaux s'efforce d'identifier des tendances en recourant à des indicateurs relatifs aux droits fondamentaux qui se fondent, le cas échéant, sur une matrice « structure-processus-résultat ». Il propose également un ensemble de pratiques encourageantes dans le domaine des droits de l'homme pouvant être appliquées dans toute l'UE. Enfin, le rapport vise à accroître la sensibilisation à l'utilisation de la Charte au niveau national, notamment par les administrations, les parlements, mais en particulier par les systèmes judiciaires nationaux. Outre le rapport sur la situation des droits fondamentaux dans l'UE, l'agence élabore aussi un rapport d'activité annuel qui décrit en détail les activités spécifiques menées par l'agence pour atteindre ses objectifs clés.

### OBJECTIFS DU PROJET

- Identifier et analyser les tendances principales dans le domaine des droits fondamentaux.
- Assister l'UE et ses États membres dans la prise de décision en fournissant des conclusions fondées sur des données probantes.
- Identifier et diffuser des exemples de meilleures pratiques.
- Renforcer la sensibilisation dans le domaine des droits fondamentaux.

### LIEN AVEC LES PRIORITÉS PLURIANNUELLES DE LA FRA

- Identifier les tendances : collecter et analyser des données et des éléments de preuve comparables.
- Promouvoir efficacement les droits, valeurs et libertés.

### PLAN DE PROJET POUR 2018

ACTIVITÉS	RÉALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte et analyse de données.</li> <li>• Le rapport sur les droits fondamentaux sera rédigé par des chercheurs en interne à partir des données et informations collectées dans le cadre de toutes les activités de recherche et d'éléments complémentaires collectés expressément à cette fin à travers FRANET, le réseau de recherche interdisciplinaire de l'agence, ainsi que par d'autres moyens. Ces éléments peuvent aussi être présentés sous la forme d'une documentation en ligne.</li> <li>• Le rapport de la FRA sur les droits fondamentaux sera élaboré, traduit, publié, diffusé et présenté au Parlement européen et à d'autres institutions de l'UE et des États membres. Une présentation à l'intention des médias sera organisée en parallèle.</li> <li>• L'agence diffusera les résultats de son travail et les différents documents aux parties prenantes concernées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport sur la situation des droits fondamentaux dans l'UE.</li> <li>• Bref rapport réunissant toutes les conclusions thématiques du rapport sur les droits fondamentaux.</li> <li>• Composante en ligne du rapport sur les droits fondamentaux.</li> <li>• Rapport d'activité annuel.</li> </ul>

### RESSOURCES DU PROJET POUR 2018

	RESSOURCES HUMAINES				BUDGET (EUR)			
	AT	AC	END	TOT	1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ	2 <sup>e</sup> PRIORITÉ	3 <sup>e</sup> PRIORITÉ	TOT 1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ
Recherche, coopération avec les parties prenantes	2.6	0.3	0.15	3.05	€ 285.000	-	-	<b>€ 285,000</b>
Communication et sensibilisation	-	-	-	-	€ 118,596	-	€ 100.000	<b>€ 118,596</b>
Total :	2.6	0.3	0.15	3.05	<b>€ 403,596</b>	-	€ 100.000	<b>€ 403,596</b>

## Projet A 9.2 – Enquête sur les droits fondamentaux - réalisation d'une enquête à l'échelle de l'UE sur les tendances en matière de droits fondamentaux

PRIORITÉ 1

STATUT : en cours

TYPE : pluriannuel

DÉBUT : 01/01/2014

### DESCRIPTION et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

L'enquête de la FRA sur les droits fondamentaux est la première enquête à l'échelle de l'UE visant à produire des données comparables sur les expériences vécues par la population européenne dans le domaine des droits fondamentaux au fil du temps (à chaque édition de l'enquête) dans l'UE. Contrairement aux enquêtes Eurobaromètre, cette enquête ne porte pas uniquement sur les attitudes ou les opinions des personnes, mais aussi sur leurs actions et leurs expériences liées à l'exercice des droits fondamentaux. Elle complète les enquêtes EU-MIDIS menées par l'agence puisqu'elle assure (dans la mesure du possible) un lien avec certaines questions posées dans les enquêtes EU-MIDIS en ce qui concerne les minorités ethniques et les groupes d'immigrants, et ce à des fins de comparaison. Le module de base de l'enquête, répété au minimum tous les cinq ans, a pour but de collecter des données au sujet d'un large éventail de questions liées aux droits fondamentaux, telles que la discrimination fondée sur différents motifs, la sensibilisation aux droits, la protection des consommateurs, la protection des données et le droit à une bonne administration. Cette collecte se concentrera sur les domaines pour lesquels aucune donnée n'est disponible via Eurostat, Eurobaromètre ou d'autres enquêtes existantes à l'échelle de l'UE ou pour lesquels aucune collecte régulière de données n'est menée à des fins de comparaison au moyen d'un instrument d'enquête. À cet égard, l'enquête est élaborée en étroite collaboration avec les acteurs pertinents, y compris la Commission, afin de garantir la complémentarité et afin d'éviter les doubles emplois. En outre, elle permettra de collecter des données sur les expériences des citoyens en tant que victimes de la criminalité, qui constitueront autant de données précieuses pour les travaux de l'agence relatifs aux victimes de la criminalité et offriront des éclairages stratégiques essentiels au vu de l'absence actuelle d'enquête à l'échelle de l'UE sur la criminalité. Le module de base peut être complété par des modules supplémentaires, qui répondront aux besoins de données d'autres projets spécifiques de la FRA, le cas échéant. Le contenu et la portée de l'enquête ont été définis au moyen de consultations avec des experts en enquêtes et une sélection de parties prenantes - dont (par exemple) les organismes de promotion de l'égalité et les institutions nationales des droits de l'homme, la Commission européenne (y compris Eurostat), le Conseil de l'Europe et le Haut-commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies.

### OBJECTIFS DU PROJET

- L'enquête vise à combler le manque actuel de données fiables et comparables dans la plupart des domaines des droits fondamentaux au sujet des expériences vécues « sur le terrain » par les citoyens en ce qui concerne une série de droits.
- Fournir des données relatives à des indicateurs clés sur la situation des droits fondamentaux dans l'UE, tant au niveau des États membres qu'au niveau de l'UE.
- Les futures éditions de l'enquête (au minimum tous les cinq ans) permettront d'identifier pour la première fois des tendances spécifiques au fil du temps, ce qui aidera les décideurs politiques au niveau européen et au niveau national à prendre des décisions fondées sur des données probantes en ce qui concerne la future législation et l'affectation des ressources.
- Les résultats seront également utilisés pour faire face aux besoins de données de l'agence dans d'autres projets et domaines thématiques spécifiques.

### LINK TO FRA MULTI-ANNUAL STRATEGIC OBJECTIVES

- Identifier les tendances : collecter et analyser des données et des éléments de preuve comparables.
- Contribuer à améliorer l'élaboration et la mise en œuvre de la législation : fournir des conseils indépendants.
- Soutenir les initiatives politiques respectueuses des droits fondamentaux : fournir une assistance et une expertise en temps réel.
- Renforcer la coopération avec les acteurs locaux et nationaux en matière de droits fondamentaux : coopérer avec les communautés d'entraide.
- Promouvoir efficacement les droits, valeurs et libertés.

### PLAN DE PROJET POUR 2018

ACTIVITÉS	RÉALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer les résultats des enquêtes pilotes menées en 2017.</li> <li>• À la suite des ajustements apportés à la conception de l'enquête sur la base des projets pilotes, la FRA entamera la principale phase de collecte des données d'enquête.</li> <li>• Informer les principales parties prenantes des progrès de l'enquête.</li> <li>• Analyser les données (juridiques et sociales) contextuelles collectées par l'intermédiaire de FRANET.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'avancement internes élaborés par le contractant au sujet de la collecte de données dans les États membres de l'UE.</li> <li>• Résultats de la demande FRANET disponibles pour être analysés par la FRA.</li> </ul>

### RESSOURCES DU PROJET POUR 2018

	RESSOURCES HUMAINES				BUDGET (EUR)			
	TA	CA	SNE	TOT	1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ	2 <sup>e</sup> PRIORITÉ	3 <sup>e</sup> PRIORITÉ	TOT 1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ
Recherche, coopération avec les parties prenantes	2.3	0.3	-	2.6	€1,971,880	-	-	€1,971,880
Communication et sensibilisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Total :	2.3	0.3	-	2.6	€1,971,880	-	-	€1,971,880

## Projet A 9.4 – Forum des droits fondamentaux

PRIORITÉ 1

STATUT : NOUVEAU

TYPE : pluriannuel

DÉBUT : 01/01/2018

### DESCRIPTION et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

En 2018, la FRA organisera la deuxième édition du Forum des droits fondamentaux - un événement de trois jours qui rassemble près de 400 participants : des professionnels de terrain, des décideurs politiques européens, des représentants de la société civile, des INDH, des organismes de promotion de l'égalité, le monde universitaire, le monde des entreprises et des arts, ainsi que les organes de la FRA. Dans le cadre du thème général de l'« appartenance », les participants seront invités à discuter et à dégager des « meilleures pratiques » innovantes pour aborder les questions urgentes en matière de droits fondamentaux dans l'Union européenne, notamment dans le contexte de la stratégie « Europe 2020 » et du socle social de l'UE. Le Forum a pour objectif d'encourager un respect strict des droits de l'homme par le pouvoir législateur de l'UE et d'apporter une réflexion nouvelle et viable à des problèmes complexes. Les discussions menées à l'occasion du Forum seront tournées vers l'avenir et prendront en compte les élections de 2019 lors desquelles le Parlement européen sera renouvelé. Le Forum créera des possibilités d'amélioration des partenariats entre les titulaires de droits, leurs communautés et les institutions, qui entretiennent rarement un dialogue entre elles. Dans la perspective du Forum, l'objectif consistera également à se pencher sur la contribution de l'Union au programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030, dans le cadre duquel 193 pays, notamment tous les États membres de l'UE, ont ratifié les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD). Le Forum sera également le lieu dans lequel un suivi des travaux de la FRA sera effectué dans les domaines suivants : un espace propice à la société civile, les arts et les droits de l'homme, les villes des droits de l'homme, les entreprises et les droits de l'homme, ainsi que la religion et les droits de l'homme. Les résultats du Forum seront communiqués et présentés sous la forme de messages concrets tout au long du Forum à l'aide d'outils de communication modernes proposés avec l'aide de partenaires, ainsi qu'en utilisant les canaux de communication existants de la FRA et par des partenariats stratégiques (médiatiques).

### OBJECTIFS DU PROJET

- Susciter des débats innovants et axés sur la recherche de solutions parmi les titulaires d'obligations, les titulaires de droits ainsi que d'autres acteurs au niveau national et au niveau de l'UE.
- Mettre en place un forum de mise en réseau, de partenariats et de partage des pratiques prometteuses afin de soutenir le respect et la promotion des droits fondamentaux.
- Faciliter l'interaction de la FRA avec les parties prenantes clés et continuer d'examiner de nouvelles façons de dialoguer avec celles-ci.

### LIEN AVEC LES PRIORITÉS PLURIANNUELLES DE LA FRA

- Renforcer la coopération avec les acteurs locaux et nationaux en matière de droits fondamentaux : coopérer avec les communautés d'entraide
- Promouvoir efficacement les droits, valeurs et libertés

### PLAN DE PROJET POUR 2018

ACTIVITÉS	RÉALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Forum des droits fondamentaux (événement de trois jours), notamment des groupes de travail et des expositions artistiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration du Forum des droits fondamentaux</li> <li>• Plusieurs résultats thématiques issus des sessions de travail du Forum</li> </ul>

### RESSOURCES DU PROJET POUR 2018

	RESSOURCES HUMAINES				BUDGET (EUR)			
	AT	AC	END	TOT	1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ	2 <sup>e</sup> PRIORITÉ	3 <sup>e</sup> PRIORITÉ	TOT 1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ
Recherche, coopération avec les parties prenantes	-	-	-	-				
Communication et sensibilisation	8.95	3.3	0.7	12.95	443,623.33	-	-	443,623.33
Total :	8.95	3.3	0.7	12.95	<b>443,623.33</b>	-	-	<b>443,623.33</b>

## Projet A 9.6.3 - Mécanisme de consultation et de coopération – Plate-forme des droits fondamentaux

PRIORITÉ 1

STATUT : en cours

TYPE : pluriannuel

DÉBUT : 01/01/2018

### DESCRIPTION et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

L'agence travaille en étroite coopération avec des organisations de la société civile actives dans le domaine des droits fondamentaux aux niveaux local, national, européen ou international. Pour faciliter cette coopération, l'agence a créé – comme le prévoit le règlement fondateur – un réseau de coopération (la plate-forme des droits fondamentaux) composé d'organisations non gouvernementales consacrées aux droits de l'homme, de syndicats et d'organisations patronales, d'organisations sociales et professionnelles pertinentes, d'églises, d'organisations religieuses, philosophiques et non confessionnelles, d'universités et d'autres experts qualifiés d'organes et d'organisations européens et internationaux. La plate-forme des droits fondamentaux est un espace de contact et de conversation, ainsi qu'un mécanisme d'échange d'informations et de mise en commun de connaissances. Eu égard au travail de l'agence, la plate-forme des droits fondamentaux assume certaines missions clés : elle communique des suggestions au conseil d'administration sur le programme de travail annuel ; elle fournit un retour d'information et propose un suivi au conseil d'administration concernant le rapport sur les droits fondamentaux ; elle contribue aux projets de la FRA, du lancement à la livraison ; et elle participe aux activités de sensibilisation. En 2017, le travail de la FRA avec la plate-forme des droits fondamentaux se concentre sur la mise en œuvre de la « Coopération stratégique pour l'amélioration de l'impact entre la FRA et des organisations de la société civile par le biais de la plate-forme des droits fondamentaux ». Le nouveau panel consultatif a été créé et la plate-forme des droits fondamentaux a été relancée. En 2018, la plate-forme sera encore renforcée par la mise en place de « groupes de coopération thématique ». Au-delà de la coopération entre les projets de la FRA, l'agence se concentrera sur la coopération en matière de sensibilisation dans les États membres de l'UE. Plus spécifiquement, la FRA constituera également une base de données factuelles dans le contexte juridique et politique dans lequel la société civile travaille (« réduction de l'espace civique ») dans les États membres de l'UE.

### OBJECTIFS DU PROJET

- Garantir un retour d'information par les participants à la FRP sur le programme de travail et le rapport annuel de l'agence.
- Améliorer l'impact de la production de la FRA au niveau européen, national et local.
- Sensibilisation aux droits fondamentaux avec la société civile.
- Assurer le lien avec les organisations de la société civile et permettre le dialogue.
- Éliminer la segmentation entre les différentes parties prenantes à travers le dialogue.
- Renforcement et habilitation des organisations de la société civile.

### LIEN AVEC LES PRIORITÉS PLURIANNUELLES DE LA FRA

- Renforcer la coopération avec les acteurs locaux et nationaux en matière de droits fondamentaux : coopérer avec les communautés d'entraide.
- Assurer une promotion efficace des droits, des valeurs et des libertés.

### PLAN DE PROJET POUR 2018

ACTIVITÉS	RÉALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultations de la FRP sur le PTA de la FRA et le rapport annuel de la FRA.</li> <li>• Coopération régulière et communications avec les organisations participant à la plate-forme des droits fondamentaux ;</li> <li>• Nouveau modèle organisationnel de la FRP - mise en œuvre (« groupes de coopération thématique »).</li> <li>• Réunion du panel consultatif de la plate-forme des droits fondamentaux.</li> <li>• Multiplier les contacts avec les organisations de la société civile dans les États membres de l'UE.</li> <li>• Soutien à la participation de la société civile au Forum des droits fondamentaux 2018.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de la FRP concernant des suggestions sur le programme de travail de l'agence.</li> <li>• Retour d'informations de la FRP sur le rapport des droits fondamentaux de l'agence.</li> <li>• Rapports des réunions du panel consultatif.</li> <li>• Participation de la société civile au Forum des droits fondamentaux 2018.</li> </ul>

### RESSOURCES DU PROJET POUR 2018

	RESSOURCES HUMAINES				BUDGET (EUR)			
	AT	AC	END	TOT	1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ	2 <sup>e</sup> PRIORITÉ	3 <sup>e</sup> PRIORITÉ	TOT 1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ
Recherche, coopération avec les parties prenantes	-	-	-	-	€32,089	-	-	€32,089
Communication et sensibilisation	0.77	-	-	0.77	€10,000	-	-	€10,000
Total :	0.77	-	-	0.77	€42,089	-	-	€42,089

## Projet A 9.11 – Performances, suivi et évaluation

PRIORITÉ 1

STATUT : en cours

TYPE : pluriannuel

DÉBUT :  
01/01/2018

### DESCRIPTION et VALEUR AJOUTÉE du PROJET

Le cadre de la performance expose les mesures pratiques nécessaires pour évaluer les performances de la FRA, en détaillant certains aspects importants (tels que la définition d'informations quantitatives et qualitatives plus précises à collecter, la sélection des méthodes et outils de collecte des données de surveillance) ainsi qu'en fournissant une vue d'ensemble claire et précise de la mesure dans laquelle les activités contribuent aux résultats de la FRA.

### OBJECTIFS DU PROJET

- Un des objectifs majeurs du suivi et de l'évaluation des performances de la FRA est de créer des liens entre les différents niveaux de son intervention et de collecter des données concernant tant 1) les réalisations que 2) les résultats de l'agence. Le contrôle des performances de la FRA sera réalisé conformément à un modèle logique (composé des réalisations, des résultats immédiats, intermédiaires et ultimes) qui inclut la liste des mesures de performances ;
- L'agence a mis en place un cadre de mesure des performances (voir annexe II) afin de suivre, rendre compte de ses performances et les évaluer, étant donné que cela aidera la FRA à gérer et évaluer son utilité, son efficacité et sa pertinence, ainsi qu'à renforcer l'alignement des projets de l'organisation sur son objectif stratégique, ses tâches principales et ses priorités thématiques.

### LIEN AVEC LES PRIORITÉS PLURIANNUELLES DE LA FRA

- Identifier les tendances : collecter et analyser des données et des preuves comparables.
- Contribuer à améliorer la législation et la mise en œuvre : fournir des conseils indépendants.
- Soutenir les initiatives politiques respectueuses des droits fondamentaux : fournir une assistance et une expertise en temps réel.
- Renforcer la coopération avec les acteurs locaux et nationaux en matière de droits fondamentaux : coopérer avec les communautés d'entraide.
- Promouvoir efficacement les droits, valeurs et libertés.

### PLAN DE PROJET POUR 2018

ACTIVITÉS	RÉALISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En ce qui concerne les réalisations, les informations de contrôle seront basées sur la collecte, l'analyse et l'interprétation de données quantitatives et qualitatives solides et fiables, par exemple sur les projets mis en œuvre par la FRA. Au niveau des réalisations, les principales sources d'information à utiliser comprennent les modèles de rapports, les enquêtes auprès des participants et les listes de contrôle pour évaluer la qualité des résultats obtenus. En ce qui concerne les résultats, les informations de contrôle seront basées sur la collecte, l'analyse et l'interprétation de données quantitatives et qualitatives fiables et solides concernant l'adoption ou le suivi des conclusions et avis clés de la FRA par les « institutions, organismes, offices et agences concernés de la Communauté et de ses États membres ». Au niveau des résultats, les sources d'informations clés incluront des enquêtes et des données des études documentaires soutenues par des panels d'experts et des réunions de groupes thématiques organisées pour chacun des domaines thématiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation ex ante et ex post de projets</li> </ul>

### RESSOURCES DU PROJET POUR 2018

	RESSOURCES HUMAINES				BUDGET (EUR)			
	AT	AC	END	TOT	1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ	2 <sup>e</sup> PRIORITÉ	3 <sup>e</sup> PRIORITÉ	TOT 1 <sup>ère</sup> PRIORITÉ
Recherche, coopération avec les parties prenantes	1	-	-	1	€ 8.977	-	-	€ 8.977
Communication et sensibilisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Total :	1	-	-	1	€ 8.977	-	-	€ 8.977

## **Annexe X : Plan de passation des marchés publics 2018 (décisions de financement)**

### **Activité 3 : Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel**

#### **A 3.2 – Mise à jour du Manuel de droit européen en matière de protection des données**

L'enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics en 2018 s'élève à 138,553.06 EUR (1<sup>ère</sup> priorité)  
Ligne budgétaire : B03211 - Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel

Objet des contrats envisagés : activités de promotion et de communication

Type de contrat : contrat spécifique basé sur un contrat-cadre existant

Type de marché : service

Nombre indicatif de contrats envisagés : 2

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 1<sup>er</sup> trimestre de l'année

#### **A 3.3 – Réponses aux demandes ponctuelles et aux urgences en matière de droits fondamentaux dans le domaine de la « Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel »**

L'enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics en 2018 s'élève à 56,000 EUR.

Ligne budgétaire : B03211 - Société de l'information et, en particulier, respect de la vie privée et protection des données à caractère personnel

Objet des contrats envisagés : recherche

Type de contrat : contrat spécifique basé sur un contrat-cadre existant

Type de marché : service

Nombre indicatif de contrats envisagés : 3

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 1<sup>er</sup> – 4<sup>e</sup> trimestre de l'année

### **Activité 4 : Égalité et discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle, ou fondée sur la nationalité**

#### **A 4.2 – Mise à jour du Manuel de droit européen en matière de droit de non-discrimination**

L'enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics en 2018 s'élève à 157,225 EUR (1<sup>ère</sup> priorité)

Ligne budgétaire : B03330 – Égalité et discrimination

Objet des contrats envisagés : activités de promotion et de communication

Type de contrat : contrat spécifique basé sur un contrat-cadre existant

Type de marché : service

Nombre indicatif de contrats envisagés : 2

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 1<sup>er</sup> trimestre de l'année

#### **A 4.6 – EU-MIDIS II**

L'enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics en 2018 s'élève à 68,564 EUR (1<sup>ère</sup> priorité)

Ligne budgétaire : B03330 – Égalité et discrimination

Objet des contrats envisagés : activités de promotion et de communication, recherche

Type de contrat : contrat spécifique basé sur un contrat-cadre existant

Type de marché : service

Nombre indicatif de contrats envisagés : 4 (recherche) + 5 (édition et production)

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 1<sup>er</sup> - 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de l'année

#### **A 4.8 Deuxième enquête sur les personnes LGBTI dans l'UE**

L'enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics en 2018 s'élève à 216,000 EUR (1<sup>ère</sup> priorité)

Ligne budgétaire : B03330 – Égalité et discrimination

Objet des contrats envisagés : enquête

Type de contrat : contrat direct  
Type de marché : service  
Nombre indicatif de contrats envisagés : 1  
Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 2<sup>e</sup> trimestre de l'année

### **Activité 7 : Migration, frontières, asile et intégration des réfugiés et des migrants**

#### **A 7.1 Fournir une expertise en matière de droits fondamentaux dans le domaine des affaires intérieures**

L'enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics en 2018 s'élève à 510,000 EUR (1<sup>ère</sup> priorité)

Ligne budgétaire : B03220 - Migration, frontières, asile et intégration des réfugiés et des migrants

Objet des contrats envisagés : recherche

Type de contrat : contrat spécifique basé sur un contrat-cadre existant

Type de marché : service

Nombre indicatif de contrats envisagés : 45

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 3<sup>e</sup> trimestre de l'année

### **Activité 8 : Racisme, xénophobie et intolérance associée**

#### **A 8.1 – Deuxième enquête de la FRA sur la discrimination et les crimes de haine à l'égard des personnes juives**

L'enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics en 2018 s'élève à 70,000 EUR (1<sup>ère</sup> priorité)

Ligne budgétaire : B03311 - Racisme, xénophobie et l'intolérance qui y est associée

Objet des contrats envisagés : publication, traduction, missions, dépenses pour réunions (voyage et logement)

Type de contrat : contrat spécifique basé sur un contrat-cadre existant

Type de marché : service

Nombre indicatif de contrats envisagés : 4

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> trimestres de l'année

### **Activité 9 : Projets et activités transversaux**

#### **A 9.1 – Rapports annuels**

L'enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics en 2018 s'élève à 403,596 (1<sup>ère</sup> priorité)

Ligne budgétaire : B03700 - Rapport annuel

Objet des contrats envisagés : recherche

Type de contrat : contrat spécifique basé sur un contrat-cadre existant

Type de marché : service

Nombre indicatif de contrats envisagés : 58

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre de l'année

#### **A 9.2 – Enquête sur les droits fondamentaux – mettre en place une enquête dans l'ensemble de l'UE sur les tendances en matière de droits fondamentaux**

L'enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics en 2018 s'élève à 1 971 880 EUR (1<sup>ère</sup> priorité)

Ligne budgétaire : 3701 - Recherche et collecte de données

Objet des contrats envisagés : enquête – collecte de données sur le terrain (1 964 280 EUR)

Type de contrat : contrat spécifique basé sur un contrat-cadre existant

Type de marché : service

Nombre indicatif de contrats envisagés : 3

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 1<sup>er</sup> trimestre de l'année

Ligne budgétaire : B03701 - Recherche et collecte de données

Objet des contrats envisagés : recherche – Missions du personnel de la FRA (7 600 EUR)

Type de contrat : contrat spécifique basé sur un contrat-cadre existant

Type de marché : service

Nombre indicatif de contrats envisagés : 1

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 1<sup>er</sup> trimestre de l'année

#### **9.4 – Forum des droits fondamentaux**

L'enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics en 2018 s'élève à 443,623.33 EUR (1<sup>ère</sup> priorité)

Ligne budgétaire : B03711 - Communication et sensibilisation

Objet des contrats envisagés : activités de promotion et de communication

Type de contrat : contrat spécifique basé sur un contrat-cadre existant

Type de marché : service

Nombre indicatif de contrats envisagés : 1

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 1<sup>er</sup> trimestre de l'année

**A 9.6.3 – Mécanisme de consultation et de coopération – Plate-forme des droits fondamentaux**

L'enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics en 2018 s'élève à 42,089 EUR (1<sup>ère</sup> priorité)

Ligne budgétaire : B03802 - Mécanismes de consultation

Objet des contrats envisagés : engagement des parties prenantes et activités de communication

Type de contrat : contrat spécifique basé sur un contrat-cadre existant

Type de marché : service

Nombre indicatif de contrats envisagés : 2, (plus contrat-cadre CdT)

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup> trimestre de l'année

**A 9.11 – Performance, suivi et évaluation**

L'enveloppe budgétaire globale réservée aux marchés publics en 2018 s'élève à 8 977 EUR (1<sup>ère</sup> priorité).

Ligne budgétaire : B03711 - Communication et sensibilisation

Objet des contrats envisagés : évaluation

Type de contrat : contrat spécifique basé sur un contrat-cadre existant

Type de marché : service

Nombre indicatif de contrats envisagés : 1

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 4<sup>e</sup> trimestre de l'année